

**Procès-Verbal Réunion CSE d'Établissement IFAC
Du jeudi 8 février 2024**

Etaient Présent(e)s :

Présidence :

Alice PELEGRIN, Directrice des Ressources Humaines
Caroline GRUET

Élu(e)s titulaires :

Présents :

1	Gladys	PRECHEUR	Solidaire Sud	Collège 2	Bussy	*Sup LOPES Edina
2	Christine	LORET	CFDT-SNAPAC	Collège 1	Sartrouville	
3	Sylvain	LANDAU	CFDT-SNAPAC	Collège 3	Sartrouville	
4	Anthony	LESAGE	CGT-USPAOC	Collège 1	Sartrouville	
5	Mohamed	FAKHRI	CFDT – SNAPAC	Collège 1	Sartrouville	
6	Amandine	GUELFOUT	Solidaire Sud	Collège 2	Bussy	*Sup ALVES Héléna
7	Yann	BOICHIN	CGT-USPAOC	Collège 1	Sartrouville	
8	Sylvie	MARTELLI	CFDT-SNAPAC	Collège 3	Marseille	
9	Yacine	MILOUDI	CFDT-SNAPAC	Collège 2	Nord	
10	Louis	VINCENT	CFDT-SNAPAC	Collège 1	Sartrouville	*Sup FLAMENT Mickael
11	Sandrine	MEUNIER	CFDT-SNAPAC	Collège 2	Sartrouville	
12	Abdelmadjid	BENAMAR	Solidaire Sud	Collège 1	Bussy	
13	Nour-Eddine	OUIS	Solidaire Sud	Collège 1	Sartrouville	
14	Djamel	FERTAS	CFDT-SNAPAC	Collège 2	Sartrouville	
15	Mounia	EL KADI	CFDT-SNAPAC	Collège 2	Marseille	
16	Natacha	PIETZRAK	CFDT-SNAPAC	Collège 1	Nord	*Sup CHACHA Amira

Délégués syndicaux de UES

- Anthony LESAGE, CGT-USPAOC
- Mohamed FAKHRI, SNAPAC-CFDT
- Laurent BARTOS, SYNAFOR-CFDT

Délégués syndicaux IFAC

- ZETOUN Maurice, Solidaire SUD
- BENAMAR Abdelmadjid, Solidaire SUD

Sont excusé(e)s les absent(e)s suivant(e) :

Élu(e)s titulaires :

Absent.es :

1	Amira	CHACHA	CFDT-SNAPAC	Collège 1	Sartrouville
2	Mickael	FLAMENT	CFDT-SNAPAC	Collège 1	Sartrouville
3	Loic	KHADRE-ELBAS	Solidaire Sud	Collège 1	Pays d'Oc
4	Aissé	KONTE	CGT USPAOC	Collège 1	Aulnay
5	Nassim	TABTI	CGT-USPAOC	Collège 2	Aulnay
6	N'Gnouma	SAMASSA	CGT-USPAOC	Collège 2	Aulnay
7	Christelle	BIGOT	CGT-USPAOC	Collège 1	L'Haÿe les Roses

8	Yves	BURIDANT	CFDT-SNAPAC	Collège 1	Nord
9	Yanisse	KLABI	CGT-USPAOC	Collège 1	Aulnay
10	Hélène	ALVES	Solidaire Sud	Collège 2	Bussy
11	Edina	LOPES	Solidaire Sud	Collège 1	Bussy
12	Valentin	DUGELAY	ICLD	Collège 2	Marseille

Délégués syndicaux de Ifac

- Thierry YORO, SUD Solidaire

ORDRE DU JOUR - RÉUNION CSE ÉTABLISSEMENT IFAC

Jeudi 8 février 2024

POINT 1 – Validation :

- a) Validation PV du : 07 décembre 2023 et 18 janvier 2024

POINT 2 - Fonctionnement du CSE e ifac :

- a) Mouvements des IRP et RP
 - i. Représentante de Proximité « désignation de Madame Floriane SERRANO »
- b) Information : Missions annexes expert-comptable (financier 2023 cse Ifac et Ifac central)
- c) Aide aux salariés

POINT 3 - Rapports des commissions :

- a) Commission ASC
 - i. Point sur les chèques vacances et cadeaux de Noël 2023, non consommé
- b) Commission SSCT

POINT 4 – Consultations et informations (CSSCT) :

- a) Suivi des dossiers inaptitudes, avec reclassement
 - i. Présentations RRH
- b) Informations sur le suivi des dossiers inaptitudes sans reclassements

POINT 5– Informations :

- a) Les marchés entrants/sortants
- b) Existe-t-il au sein de l'Ifac des primes pour les animateurs et directeurs de sites ayant une grande capacité d'accueil ?

POINT 6 –Registre du CSE :

POINT 7 – Echanges informels :

La séance est ouverte à 10h
Jeudi 8 février 2024 en visioconférence

POINT 1 – Validation :

a) Validation PV du : 07 décembre 2023 et 18 janvier 2024

⇒ Le PV du 7 décembre 2023 est validé à l'unanimité des membres élus présents (16 votes)

⇒ Validation PV du 18 janvier 2024 : point reporté à la prochaine séance

POINT 2 - Fonctionnement du CSE e ifac :

a) Mouvements des IRP et RP

i. Représentante de Proximité « désignation de Madame Floriane SERRANO »

⇒ **Désignation de Mme Floriane SERRANO – Représentante de Proximité** : 8 avis « favorable » - 4 avis « défavorable » - 4 abstentions / 16 votes
La majorité n'ayant pas été obtenue la désignation n'est pas adoptée

Les membres du CSE présents souhaiteraient inviter madame Floriane SERRANO lors de la prochaine réunion CSE Ifac pour échanger sur les missions du représentant de proximité et entendre ses motivations.

b) Information : Missions annexes expert-comptable (financier 2023 cse Ifac et Ifac central)

⇒ **Mohamed FAKHRI le secrétaire du CSE Ifac** informe la Présidente et les membres de l'instance que les comptes annuels seront établis par le **GRUPE LAFLUTE & ASSOCIES – Cabinet Comptable – 78500 SARTROUVILLE**

c) Aide aux salariés

Mohamed FAKHRI le secrétaire, informe la Présidente et l'instance CSE ifac, que le bureau a octroyé une Aide financière d'urgence de 500 € à une de nos collaboratrices.

Mohamed FAKHRI le secrétaire informe l'instance d'un virement de 5 000 € du compte fonctionnement CSEe Ifac vers le compte fonctionnement du CSE Central. Ce montant correspond à une avance de trésorerie et sera réévaluer après validation du budget de fonctionnement CSE Central.

POINT 3 - Rapports des commissions :

a) Commission ASC

i. Point sur les chèques vacances et cadeaux de Noël 2023, non consommés

Mohamed FAKHRI le secrétaire, souhaiterait connaitre le nombre de chèques vacances 2023 non distribués et savoir où ils sont, ainsi que le montant de l'enveloppe correspondante.

Même question pour les chèques cadeaux Noël.

Sylvain LANDAU, trésorier CSE central annonce :

✚ **Chèques cadeaux Noël 2023 :**

2 659 bénéficiaires pour un montant de 242 290 € -

A ce jour 56% de ce montant a été consommé, il reste à disposition des salariés 107 314 €.

✚ **Chèques vacances 2023 :**

Sylvain LANDAU n'a pas eu tous les retours de liste de distribution 2 004 retours sur les 2 795 (72%) et certaines listes ne sont pas complètes.

Aucun retour de salarié qui n'aurait pas reçu les chèques vacances

Il reste quelques chèques vacances (sur les retours transmis) mais très peu, certains ont permis d'alimenter les manquements.

Il faut trouver une solution pour améliorer le système sur les retours, il faudrait peut-être que chaque secteur soit sous la responsabilité d'un des membres du CSE pour le retour de ces éléments.

Nous n'avons pas tous les éléments pour connaître le nombre de chèques non distribués.

Tous ces documents sont à la disposition des membres élus du CSE central sur demande.

b) Commission SSCT

Pas de commission depuis la dernière réunion CSEe Ifac

Caroline GRUET informe l'instance des dates de réunions des prochaines C SSCT.

✚ **Mardi 26/03/2024 :** Les 3 Commissions SSCT se réuniront.

- 10h à 12h : CSSCT Central
- 14h à 15h : CSST Ifac 92
- 15h15 à 17h15 : CSSCT Ifac

✚ **Jeudi 27/06/2024** (horaires identiques ci-dessus)

✚ **Jeudi 26/09/2024** (horaires identiques ci-dessus)

✚ **Jeudi 12/12/2024** (horaires identiques ci-dessus)

Alice PELEGRIN LA Présidente informe l'instance que le pourcentage de réponse de l'enquête Humanis n'est pas suffisant pour que l'échantillonnage soit représentatif pour évaluer la qualité de vie au sein de l'Ifac.

POINT 4 – Consultations et informations (CSSCT) :

a) Suivi des dossiers inaptitudes, avec reclassement

i. Présentations RRH

=> Pas de dossier

b) Informations sur le suivi des dossiers inaptitudes sans reclassements

[REDACTED] Educatrice
jeunes enfants – Petite Enfance Nord [REDACTED]

La salariée est en arrêt maladie depuis le 31/01/2023, elle a fait état de grosses problématiques d'entente qui ont dégénérés entre les personnels et l'ancienne responsables de la crèche, un départ négocié avait été envisagé mais n'ayant pas abouti assez rapidement la salariée a été positionnée en arrêt maladie et n'a pas pu revenir. La médecine du travail a déclaré la salariée inapte à la reprise de son poste de travail le 19/01/2024 sans recherche de reclassement l'état de santé du salarié fait obstacle à tout reclassement dans un emploi.

Caroline GRUET a été un peu désolée d'apprendre la situation de la salariée, la procédure va suivre son cours vers une rupture du contrat de travail ; la convocation est partie pour un entretien aux alentours du 19 février, suivra la rupture du contrat Caroline a conseillé à la salariée de se faire accompagner.

La salariée ne souhaitant pas être contactée par téléphone, l'adresse email transmise en RH ne fonctionnerait pas, les élus n'ont donc pas eu contact avec la salariée.

Mohamed FAKHRI le secrétaire, souhaite souligner qu'il y a de nombreux soucis avec les crèches.

Caroline GRUET annonce qu'en partenariat avec Maude POTTIN un gros travail de communication est en cours sur les crèches du nord Francilien, mise en place de toute une gamme de procédures, des rappels de fonctionnement, liste de contacts, ... Maude est très présente dans ces crèches et fait beaucoup d'accompagnement.

POINT 5– Informations :

a) Les marchés entrants/sortants

Pas de marchés entrants ni sortants depuis notre dernière réunion en date du 18 janvier 2024.

Anthony LESAGE : Comment les élus peuvent ils avoir/consulter les appels d'offre des différents marchés et/ou DSP ?

Alice PELEGRIN, la Présidente : les appels d'offre sont communiqués sur de nombreux sites internet ; et peuvent être consultés sur les établissements, en revanche légalement l'employeur n'est pas tenu de communiquer les réponses aux élus.

Anthony LESAGE : l'Ifac équilibre-t-il les marchés entre les marchés déficitaires et excédentaires permettant un équilibre général ?

Alice PELEGRIN, la Présidente : oui nous sommes une UES, les marchés ou DSP sont tous solidaires. Vous pouvez avoir tous ces renseignements dans les comptes annuels présentés par Didier Michaud.

b) Existe-t-il au sein de l'ifac des primes pour les animateurs et directeurs de sites ayant une grande capacité d'accueil ?

Alice PELEGRIN la Présidente confirme que sur certaines structures Ifac une prime de 200 € brut proratisée au temps de travail effectif, existe pour les responsables de structures ACM accueillant plus de 80 enfants (Bussy, Aulnay).

La Présidente informe l'instance que les Délégués syndicaux se sont emparés du sujet, des négociations avec l'employeur dans le cadre des NAO sont en cours, en vue d'étendre ce dispositif.

POINT 6 –Registre du CSE :

RAS

POINT 7 – Echanges informels :

**L'ordre du jour de la réunion étant épuisé,
La séance est levée à 12h22.**

Fait à Asnières, le 08/02/2024

La Présidente du CSEe ifac
Alice PELEGRIN



Le Secrétaire du CSEe ifac
Mohamed FAKHRI

